



COMMUNIQUE CONJOINT DE PRESSE

le 27 mars 2019

Objet : Monsieur Kenji YAMADA, Vice-Ministre parlementaire chargé des affaires étrangères du Japon a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar.

Le 27 mars 2019, Monsieur Kenji YAMADA, Vice-Ministre parlementaire chargé des affaires étrangères du Japon a été reçu en audience par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar.

A cette rencontre, la volonté mutuelle a été manifestée par les deux dirigeants pour renforcer davantage les relations entre le Japon et Madagascar. Ils ont partagé l'importance de divers projets de coopération malagasy-japonaise dans la Grande île. Monsieur YAMADA, Vice-Ministre parlementaire chargé des affaires étrangères s'est montré résolu à faire avancer ces projets et même au-delà pour accompagner les efforts Malagasy pour réaliser la Politique Générale d'Etat. Son Excellence Monsieur le Président de la République a exprimé sa gratitude pour la coopération japonaise. Ils ont aussi approfondi certaines questions internationales d'intérêt commun telles que la sécurité maritime, la réforme du Conseil de Sécurité, les infrastructures de haute qualité et les changements climatiques y compris la prévention des catastrophes naturelles.

Après l'audience, le Vice-Ministre YAMADA et le Président RAJOELINA ont assisté à la signature de deux Echanges de Notes (E/N) par Monsieur Ichiro OGASAWARA, Ambassadeur du Japon à Madagascar, et par Son Excellence Monsieur Hajo ANDRIANAINARIVELO, Ministre des Affaires Etrangères par intérim de la République de Madagascar. Les deux accords portent respectivement sur une aide non remboursable de 3,2 millions d'euros pour l'acquisition des équipements dans le domaine de la santé publique, et sur une aide non remboursable de 1,3 millions d'euros pour le fourniture du matériel audio-visuel et des contenus médiatiques à la chaîne nationale Télévision Malagasy.

Pour toute information, veuillez contacter l'Ambassade du Japon au 020 22 493 57 et demander M. KATAGIRI Kei.